

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2020

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3470)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS165

présenté par
Mme Rist, rapporteure et les membres

ARTICLE 3

À la fin de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« le poste soit pourvu »

les mots :

« les postes soient pourvus ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle.